

# CONSEIL MUNICIPAL d'ORIGNÉ

SÉANCE du 05 avril 2019

---

L'an deux mil dix-neuf, le cinq avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Origné dûment convoqué le 1er avril 2019 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de :  
Monsieur Daniel PIEDNOIR, maire

Étaient présents : BOÉTTI Martine, LEMARIÉ Christophe, LEBOCEY Emilie, LEBRUN Bettina, MAZURE Romain, HESTEAU-RIBAUT Élodie et THOMAS Yannick.

Était absente excusée : BOUTIN Olivier procuration à LEBRUN Bettina, LEGER David procuration à LEMARIÉ Christophe

Était absent : M POTIN Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire Madame BOÉTTI Martine.

Nombre de Conseillers :	En exercice :	11
	Quorum :	06
	Présents :	08
	Votants :	10

## ORDRE DU JOUR

### Vote du budget Commune 2019

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de budget pour l'année 2019

**APPROUVE** à l'unanimité le budget 2019 pour la commune, lequel se résume ainsi :

<b>Section Fonctionnement</b>	Recettes	303 624.00 €
<b>Section Fonctionnement</b>	Dépenses	303 624.00 €
<b>Section Investissement</b>	Recettes	411 316.23 €
<b>Section Investissement</b>	Dépenses	411 316.23 €

### Vote du budget Lotissement des Noisetiers 2019

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de budget pour l'année 2019

**APPROUVE** à l'unanimité le budget 2019 pour la commune, lequel se résume ainsi :

<b>Section Fonctionnement</b>	Recettes	205 095.39 €
<b>Section Fonctionnement</b>	Dépenses	205 095.39 €

<b>Section Investissement</b>	Recettes	252 285.39 €
<b>Section Investissement</b>	Dépenses	252 285.39 €

### **Indemnité gardiennage église pour 2019**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DÉCIDE** d'allouer 200,00 € pour l'année 2019 d'indemnité pour le gardiennage de l'église.

### **Avis projet de révision du Plan Local d'urbanisme de Quelaines St Gault**

Reporté à un prochain conseil municipal.

### **Renouvellement du dispositif « argent de poche » en 2019**

Monsieur le Maire propose de renouveler le dispositif « argent de poche » à l'attention des jeunes de la commune d'ORIGNÉ âgés de 16 à 18 ans (obligation d'avoir 16 ans au démarrage du chantier).

Ce dispositif crée la possibilité pour les jeunes d'effectuer des petits chantiers de proximité (1/2 journée de 3 heures) participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une rémunération dans la limite de 15€ par jeune et par demi-journée.

Un jeune ne peut participer à plus de 20 jours par an en été et 10 jours pour chacune autres périodes de congés scolaires.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De renouveler le dispositif argent de poche pour les différentes périodes de vacances scolaires en 2019 à l'attention des jeunes d'ORIGNÉ âgés de 16 à 18 ans,
- D'indemniser le temps passé par les jeunes au tarif de 15€/demi-journée,
- De solliciter auprès de l'URSSAF l'exonération des charges sociales,
- De souscrire une assurance « responsabilité civile » auprès de GROUPAMA, afin de couvrir les jeunes pendant leur présence sur les chantiers.

### **Questions diverses**

- organisation du 8 mai

Préparation de la salle le 8 mai et rassemblement à 10h15.

- permanence élections Européennes, dimanche 26 mai

<b>8h00 à 10h30</b>	- HESTEAU-RIBAULT Élodie - THOMAS Yannick - LEMARIÉ Christophe
<b>10h30 à 13h00</b>	- MAZURE Romain - PIEDNOIR Daniel -
<b>13h00 à 15h30</b>	- BOÉTTI Martine - LEBOCEY Emilie -
<b>15h30 à 18h00</b>	- LEGER David - LEBRUN Bettina - BOUTIN Olivier

**Date à retenir**

Prochain conseil municipal : vendredi 3 mai 2019 à 20h30.

Séance levée à 23h45